



INFO LUTTES MARS 2017

SPECIAL CONTROLE FISCAL RIALTO MEMO

En septembre 2015 RIALTO Investigations, officiellement abandonné grâce à l'intervention des personnels, devient RIALTO MEMO. Présenté aux organisations syndicales au printemps 2016 lors d'un groupe de travail, le Directeur Général annonce en juillet 2016 par une note manuscrite qu'il « faut réussir sa généralisation à compter du 1er janvier 2017 ». Non convaincues par cette « nouvelle application métiers », les organisations syndicales nationales CGT Finances Publiques et Solidaires Finances Publiques proposent à l'ensemble des vérificateurs et vérificatrices de DIRCOFI, de BDV et de PCE, en décembre 2016, une pétition d'appel au boycott. Depuis lors, ceux-ci et celles-ci se mobilisent de jour en jour en réaction à une application qui révèle un véritable malaise au sein des services de contrôle fiscal à la DGFIP.

Recensement non exhaustif des mobilisations et des actions en cours.

R69 DIRCOFI RAB Rhône Alpes Bourgogne

Les pétitions demandant l'abandon de MEMO ont été signées à près de 75 % des vérificateurs et le boycott effectif début mars était de l'ordre de 48 %. Lors de la remise des pétitions le 10 février dernier, la Direction a été interrogée sur son attitude face à cette action intersyndicale nationale tout en informant de la grande vigilance sur toute tentative d'intimidation et de pression qui pourrait être exercée à quelque niveau que ce soit à l'égard des agents ayant décidé souverainement et en conscience de boycotter cette application dont la dangerosité et l'inutilité ont été maintes fois rappelées et pour laquelle l'Administration n'a jamais voulu entendre nos critiques pourtant largement étayées allant jusqu'à refuser tout vote sur cette application lors du CTL du 03/11/2016 et lors des CHSCT !) Les vérificateurs dans le boycott continueront bien entendu à faire leur travail, et toujours mieux qu'en perdant du temps à remplir MEMO. Pour celles et ceux qui veulent poursuivre le mot d'ordre intersyndical de ne pas servir RIALTO MEMO, il est proposé de répondre la phrase suivante au chef de service : « Conformément au mot d'ordre de l'intersyndicale, je n'utiliserai pas l'application RIALTO MEMO. Je considère en effet que la généralisation de cette application ne va apporter aucune amélioration à la qualité de mon travail, mais va en revanche alourdir de façon significative le temps consacré à des tâches matérielles au détriment des investigations nécessaires à un contrôle fiscal de qualité. Cette démarche n'est pas destinée à s'opposer à vous, qui subissez également cette application chronophage. Je rappelle qu'elle s'inscrit dans un mouvement collectif de défense des agents et de leurs conditions de travail. » Si la Direction Générale tient à cet outil, qu'elle s'en donne les moyens ; un allègement du

programme d'un dossier par vérificateur serait un minimum

R31 DIRCOFI SUDPYRENEES

Les agents de la DIRCOFI SUD PYRENEES en poste à TOULOUSE se sont réunis en assemblée générale le vendredi 3 mars 2017 avec les sections syndicales Solidaires et CGT. Après avoir pris connaissance de l'état de la mobilisation, à savoir 53 % des vérificateurs, contre MEMO dans les brigades de la DIRCOFI SUD PYRENEES, dans le cadre de l'appel national de boycott, ils dénoncent la volonté de l'Administration de déployer coûte que coûte cette application qui va dégrader les conditions de travail et qui crée déjà des tensions dans certaines brigades. Ils déplorent par ailleurs les pressions exercées, par exemple en mentionnant l'utilisation de MEMO dans le cadre de la procédure d'évaluation ou à travers des messages de certains chefs de brigade annonçant la possibilité d'« une mise en garde personnalisée ». Un avis dénonçant les risques inhérents à l'application a été déposée dès fin janvier 2017 à cette fin au CHSCT de Haute-Garonne.

Ils proposent enfin à l'ensemble des collègues de servir des « cahiers de revendications » des agents du contrôle fiscal externe, regroupant l'ensemble des sujets, qui pourraient être remis à chaque directeur dans le cadre d'un Comité technique local dédié et transmis pour information et suivi aux syndicats nationaux.

R33 DIRCOFI SUDOUEST

Ce sont environ 40 % des personnels qui boycottent fermement l'application. Des mentions ont été portées au DUERP sur les risques psychosociaux engendrés par l'utilisation obligatoire de RIALTO MEMO

INFOS LUTTES

CGT Finances Publiques



R13 DIRCOFI SUDEST

50% des vérificateurs et vérificatrices sont signataires de la pétition intersyndicale nationale.

06 ALPES MARITIMES

Signée par 80 vérificateurs et vérificatrices du département BDV PCE Cannes Antibes Fréjus, la pétition RIALTO MEMO et son boycott ferme marquent un engagement ferme des collègues à ne pas l'utiliser.

13 DRFIP BOUCHES-DU-RHONE

Il y a 51 vérificateurs (soit 68% de l'effectif total des brigades) qui ont signé la pétition et se sont engagés à ne pas utiliser RIALTO MEMO jusqu'à son retrait . Ces pétitions ont été remises en copie à la Division du contrôle fiscal lors de l'audience du 27/02/2017. Aussi les pétitions originales ont été transmises à nos Bureaux Syndicaux Nationaux afin d'être remises au Directeur Général.

75 DRFIP PARIS

Suite au boycott massif (à la quasi-unanimité) des BDV et des PCE, une délibération intersyndicale CGT Solidaires FO CFDT a été présentée au CHSCT de Paris le 21 mars 2017 présentant tous les aspects négatifs en termes de risques psycho-sociaux et l'inutilité professionnelle de cette application et en demande la non-application. La direction locale se voit dans l'obligation de tenir compte du rapport de force existant.

93 DDFIP SEINE-SAINT-DENIS

La pétition a été signée majoritairement par les collègues des BDV et des PCE qui ne voient pas l'utilité de cette application chronophage. Une motion relevant tous les risques professionnels a été présentée et votée au CHSCT du 93. Lors d'une audience du 23 mars, la direction tenant compte du rapport de force existant a laissé entendre qu'il n'y aurait pas de pressions sur les collègues non-utilisateurs.

94 DDFIP VAL-DE-MARNE

La section CGT de la DDFIP du Val-de-Marne écrit à la direction pour lui indiquer qu'elle a été saisie par de nombreux vérificateurs au sujet des pressions opérées par leur chef de service. Il leur est demandé de se positionner individuellement sur l'utilisation ou non de l'application RIALTO MEMO. Ces pressions sont inadmissibles d'autant que ce jour se tient un CTR qui devrait traiter du sujet. **Dans le Val de Marne, la pétition signée par 70% des agents sera très prochainement remise.** La CGT exige de mettre fin à ce déni de dialogue social et demande d'interrompre immédiatement le recensement des agents.

69 DRFIP RHONE

80% des vérificateurs et vérificatrices du département BDV et PCE sont signataires de la pétition intersyndicale nationale.

64 DDFIP PYRENEES-ATLANTIQUES

Boycott massif dans les BDV et PCE Menaces de sanctions sur les personnels qui n'utilisent pas l'application RIALTO MEMO. Ambiance très tendue dans les brigades et avec la direction.

2A HAUTE-CORSE

La pétition a été signée à 100 % en Haute corse (BDV - ICE) et le refus de l'utilisation de ce outil a été réitérée et réaffirmée auprès de la direction et ce malgré des menaces de sanctions.

Présentation de RIALTO MEMO aux CHSCT

Les présentations de l'application dans les différents CHSCT locaux non encore finalisées à l'heure actuelle ont démontré l'absence de réelle prise en compte par l'administration des impacts de l'application en termes de risques psycho sociaux pour les collègues vérificateurs et vérificatrices. Il est pourtant urgent de tenir compte de l'avis des personnels concernés.

[Tract intersyndical CGT Solidaires FO la DG accélère, les collègues sous pressions Mars 2017.](http://www.financespubliques.cgt.fr/)